

QUELQUES CONSEILS METHODOLOGIQUES POUR REDIGER UNE DISSERTATION D'HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Monsieur Jean-François GICQUEL
Docteur en Droit
Maître de conférence d'histoire du droit
A la Faculté de Droit de Nancy, Université Nancy II

I) LE TRAITEMENT DU SUJET

A) L'analyse

1) l'appréhension du sujet :

- * Définir avec précision tous les termes de l'intitulé
- * Relever les mots de liaison et examiner la formulation de façon à mettre en évidence la logique du sujet, les interactions et autres oppositions
- * Dès ce stade, se dessine une vision générale du sujet à traiter

2) la bonne compréhension du sujet

- * Premier RISQUE A EVITER : le Hors sujet
Traiter TOUT LE SUJET, mais rien que le sujet, c'est à dire pas au delà
- * Second RISQUE A EVITER : l'omission d'un ASPECT ESSENTIEL, la tolérance étant admise pour les idées secondaires
- * Ne JAMAIS OUBLIER qu'une dissertation est une DEMONSTRATION, PAS une RECITATION de cours

B) Le rassemblement des connaissances

1) les connaissances académiques

- * Il est important ici de connaître un cours ou un manuel de référence ayant trait à la matière et à la période concernées
- * Il est important ensuite d'y relever mentalement ce qui se rapporte au sujet à traiter de façon à enrichir l'analyse initiale
- * Il est important enfin de connaître le plan de cours ou du manuel, de façon à ne prendre en compte que les aspects essentiels sous tendus par l'intitulé surtout pour un sujet de synthèse, ce qui permet de dégager une logique, des idées générales, voire un plan.

2) les connaissances personnelles

- * Ne pas hésiter à enrichir les premières par ces secondes de façon à prendre du recul, à tracer des perspectives, ou encore à donner des exemples
- * Ne pas hésiter, après avoir restitué ce que vous jugez essentiel, à faire preuve d'ESPRIT CRITIQUE, toute opinion étant admissible, dès lors qu'elle est DEMONTREE et NUANCEE

II) LA REDACTION

a) L'introduction

1) la phrase d'attaque

- * Elle peut consister en une citation, à condition qu'elle soit juste, opportune et bien restituée quant à son auteur, à sa date
- * Elle peut consister plus simplement en un PARADOXE soulevé de manière évidente ou non par le sujet
- * Elle doit être relativement courte (2 ou 3 lignes)

2) la définition et la délimitation du sujet

- * Reprendre ici l'analyse du sujet effectuée au brouillon en quelques phrases

3) l'intérêt du sujet :

- * en quelques lignes, là encore, expliquer que le sujet mérite d'être traité, sans oublier qu'il a été choisi par le ou les correcteurs et sans en faire trop
- * Insister en Histoire des institutions politiques sur l'INTERET HISTORIQUE, JURIDIQUE ou encore d'ACTUALITE du sujet

4) L'historique

- * Il ne concerne que la période qui PRECEDE celle concernée par le sujet
- * En aucun cas, il ne doit donc concerner cette dernière
- * Là encore, quelques lignes de synthèse suffisent

5) Le droit comparé

- * Traditionnellement, l'ANGLETERRE et les ETAT UNIS fournissent des comparaisons précieuses
- * Mais d'autres références sont admises en quelques lignes, comme les DESPOTISMES ECLAIRES ou autres

6) La problématique

- * Dans une dissertation, c'est à vous de formuler en une SEULE phrase ou question l'ENJEU ESSENTIEL posé par le sujet dans votre esprit
- * L'annonce de la problématique peut être couplée en une seule phrase avec celle du PLAN

7) L'annonce du plan

- * En une phrase, annoncer vos deux parties et SEULEMENT DEUX correspondant aux deux branches de la problématique
- * Eventuellement, après cette phrase, pour vos deux intitulés juste après l'introduction

B) Le corps du devoir

1) le Plan

a) la recherche du plan :

- * Elle doit suivre l'analyse du sujet et précéder en fait la rédaction de

l'introduction

* Elle consiste à rassembler en deux parties les fruits de l'analyse et du rassemblement des connaissances, de façon à dégager une grille de TRAITEMENT qui traite TOUT LE SUJET et RIEN que lui

* Elle permet enfin d'expliquer les deux enjeux de la problématique

B) les 3 sortes de plans possibles

* Le plan TECHNIQUE ou ANALYTHIQUE :

↳ il est le plus simple et le plus efficace et est construit autour de deux aspects techniques

Ex : pour tous les sujets portant sur des institutions

I) LE STATUT (ou L'ORGANISATION)

II) LE FONCTIONNEMENT

Ex : pour tout sujet relatif à une crise

I) LES PROBLEMES SOULEVES

II) LES REMEDES APPORTES OU/ET ENVISAGES OU/ET A ENVISAGER

Ex : pour tous les sujets

I) RESSEMBLANCES

II) DIFFERENCES

I) CAUSES

II) CONSEQUENCES

I) PRINCIPE

II) EXCEPTIONS

↳ NB : tenter de camoufler ces 2 aspects techniques sous d'autres termes moins voyants, surtout pour ces 3 derniers exemples

* le plan HISTORIQUE ou CHRONOLOGIQUE

↳ Il est évident en HIP histoires des institutions politiques est construit autour des 2 PERIODES ESSENTIELLES couvertes par celle concernant le sujet

↳ la principale DIFFICULTE est de trouver la date CHARNIERE entre ces 2 périodes et de ne pas se tromper dans toutes les dates

* le plan SYNTHETIQUE ou A IDEES :

↳ il est bâti autour des 2 IDEES ESSENTIELLES du sujet et est le plus difficile à trouver, mais aussi le plus payant

↳ Il peut se COUPLER avec es 2 autres, en particulier le plan historique

C) L'armature générale du plan :

* Elle est INVARIABLE en HIP et en DROIT d'ailleurs

* l'idée est que l'introduction annonce sans trop en dire et que les 2 parties disent tout sans qu'il soit besoin d'ajouter une 3^{ème} partie, voire une CONCLUSION sauf ci celle-ci pratique une OUVERTURE opportune par l'actualité

*** Voici le CANEVAS**

INTRODUCTION en 6 ou 7 points

I) INTITULE

= « phrase » précédée d'un article, mais sans verbe conjugué et sans points d'interrogation ou de suspension

NB : l'idéal est que les intitulés des PARTIES ou SOUS PARTIES se REPONDENT et soient SYMETRIQUES

↳ CHAPEAU INTRODUCTIF

= phrase qui annonce les 2 et seulement 2 sous-parties avec CA) et CB) entre parenthèses

A) INTITULE

= même exigences que pour le I)

↳ TRANSITION en 1 phrase avec le B)

B) INTITULE

↳ TRANSITION ESSENTIELLE avec le II) en une phrase ou 2

II) INTITULE

= même chose que dans le I)
et conclusion FACULTATIVE

*** voici un CANEVAS SIMPLIFIE**

INTRODUCTION :

I) INTITULE N°1

CHAPEAU N° 1

A) INTITULE N°2

TRANSITION N° 1

B) INTITULE N° 3

transition n) 2

II) INTITULE N° 4

CHAPEAU N° 2

A) INTITULE N° 5

TRANSITION N° 3

B) INTITULE N° 6

(CONCLUSION FACULTATIVE)

=
6 INTITULES
2 CHAPEAUX
3 TRANSITIONS

2) Les développements

* Faire des phrases courtes, correctes, bien présentées et sans fautes d'orthographe exposant les étapes internes de la DEMONSTRATION, le tout avec des exemples et des dates

* Toujours se poser en rédigeant les questions suivantes : POURQUOI ?

COMMENT ? C'EST A DIRE ?

* Se réserver sur 3 heures au moins 1h30 ou mieux 1h45 pour cette REDACTION, le reste étant consacré à l'analyse, à la recherche du plan et au brouillon de l'introduction

QUELQUES CONSEILS METHODOLOGIQUES POUR REDIGER UN COMMENTAIRE D'HISTOIRE DES INSTITUTIONS

REMARQUE PRELEMINAIRE : cette méthodologie reprendra en partie celle de la DISSERTATION tout en s'en détachant sur certains points pour insister sur la SPECIFICITE de cet exercice

1) LE TRAITEMENT DU SUJET

A) L'ANALYSE DU TEXTE

1) L'appréhension du texte

- * Tout de suite considérer l'IDENTITE de l'AUTEUR, sa PERSONNALITE, sa BIOGRAPHIE et le contexte dans lequel il a écrit son TEXTE
- * Tout de suite considérer la NATURE du TEXTE : article, texte isolé, pamphlet, article de presse, extrait d'un ouvrage etc...
- * S'interroger sur le TON du TEXTE : polémique, d'humour, académique etc...
- * Tout ceci suppose BIEN ENTENDU une LECTURE PREALABLE et ATTENTIVE du TEXTE à COMMENTER, ce qui ne sera jamais une perte de temps

2) L'analyse linéaire du texte

- * Lire et analyser le texte LIGNE par LIGNE, en les numérotant
- * Mettre en évidence et numéroter les paragraphes, en dégagant pour chacun une idée générale : des PARAGRAPHES , découlent souvent les SUBDIVISIONS du futur PLAN
- * Relier les MOTS DE LIAISON de façon à RECONSTITUER le RAISONNEMENT SUIVI par l'auteur
- * Isoler tous les MOTS JUGES IMPORTANTS et les expliquer, les définir
- * tout ceci permet de ne rien oublier et de RESTER PROCHE du TEXTE

B) L'ENRICHISSEMENT DU TEXTE

- * C'est l'étape la PLUS DANGEREUSE, pour 2 raisons :
 - ↳ Il faut enrichir l'analyse linéaire par vos connaissances académiques et personnelles, de façon à ne pas se contenter d'un PARAGRAPHE
 - ↳ Il faut toutefois veiller à NE PAS S'ELOIGNER du TEXTE et ne pas faire une DISSERTATION
- * Par conséquent, il faut effectuer une NAVETTE CONSTANTE et LINEAIRE entre le TEXTE et vos connaissances

* Voici le schéma mental à suivre :

↳ = TEXTE → CONNAISSANCES → TEXTE

* Voici une méthode que peut résumer tout ce l)

↳ Tracer 3 colonnes :

COLONNE N° 1

mots clefs

expliqués

COLONNE N° 2

connaissances

correspondantes

COLONNE N°3

idées générales

du texte

↳ N°1 + N°2 + N°3 = PLAN

II) LA REDACTION

A) L'introduction

1) la phrase d'attaque

* Vous pouvez citer un EXTRAIT du texte, mais pas trop long et en évitant de reprendre le plus important, pour ne pas « griller ses munitions »

* Vous pouvez citer un auteur proche ou opposé à celui qui écrit, ou soulever un paradoxe

* N.B : pour toutes les étapes de cette introduction, les consignes de la dissertation demeurant valables

2) la présentation du texte

* Reprendre ici les renseignements relatifs à l'auteur et au texte, en exposant rapidement quelques idées générales relatives à celui-ci

3) l'intérêt du texte

* ID / DISSERTATION

4) l'historique

* ID / DISSERTATION

5) le droit comparé

* ID / DISSERTATION

6) la problématique :

* En l'espèce, vous DEVEZ RESTITUER CELLE DE L'AUTEUR et non pas formuler la vôtre :

↳ = Quel est pour l'AUTEUR L'ENJEU CENTRAL DU TEXTE ?

↳ = POURQUOI A-T-IL ECRIT ?

7) l'annonce du plan

* En l'espèce, expliquer comment l'auteur procède en 2 TEMPS, ou avec 2 IDEES FORCE pour répondre à sa problématique

B) LE CORPS DU DEVOIR :

1) le plan :

*il est construit de manière LINEAIRE ou NON par rapport au TEXTE et restitue 2 époques décrites par l'auteur ou 2 problèmes majeurs soulevés par lui

* Il peut donc suivre ou NON le DEROULEMENT du TEXTE, être ou NON HISTORIQUE et admet les subdivisions SYNTHETIQUES ou/et ANALYTHIQUES

* Son armature générale est EXACTEMENT LA MEME que pour une dissertation

* On peut admettre dans les intitulés des CITATIONS du texte, MAIS avec prudence, justesse et à propos

2) les développements :

* Ils répondent aux mêmes consignes que ceux de la dissertation, y compris en ce qui concerne le minutage

* Ici aussi, la conclusion est facultative

* toutefois, il existe pour le COMMENTAIRE une DIFFICULTE PARTICULIERE autant qu'elle est ESSENTIELLE : l'INSERTION des CITATIONS

↳ le texte doit ETRE CITE, de façon à ne pas faire une dissertation

↳ les citations doivent être néanmoins faites de manière opportune eu égard au plan et au commentaire dans lesquels elles prennent place

↳ Les citations ne doivent pas être trop longues et donner l'impression fâcheuse de remplir du papier

↳ les citations doivent être effectuées EN TOUTES LETTRES et ENTRE GUILLEMETS et non pas en se contentant d'indiquer un numéro de ligne et/ou de paragraphe

↳ les citations doivent être INCORPOREES au COMMENTAIRE DEMONSTRATIF et CRITIQUE du texte, c'est à dire DANS LES PHRASES à charge pour vous de trouver les mots pour conserver des phrases correctes

↳ éviter ceci dans votre devoir :

= un paragraphe de CITATION suivi d'un paragraphe d'EXPLICATION, les 2 devant ÊTRE LIES

↳ N.B. : il n'est pas absolument nécessaire de retrouver TOUT LE TEXTE CITE certains passages secondaires pouvant être résumés par vos soins, mais il faut que la rédaction rende compte de TOUT LE TEXTE, y compris ses ENJEUX CACHES et sa critique, sans jamais tomber dans le risque de la DISSERTATION, de la PARAPHRASE stérile, ou de l'INCOMPREHENSION

